

Berne, le 4 octobre 1991

Rapport relatif à la visite effectuée par une Délégation de Slovènes, membres du Groupe de soutien pour la reconnaissance de l'indépendance de la Slovénie

La crise yougoslave a été au centre des débats. La Délégation slovène exposa la situation telle qu'elle apparaît à leurs yeux et la Délégation suisse se posa la question de savoir dans quelle mesure elle pourrait contribuer à la recherche de solutions à cette crise.

Selon la Délégation slovène, la crise yougoslave était sous-jacente depuis longtemps déjà en raison de l'assemblage forcé d'ethnies de cultures différentes en un seul Etat. Dès lors, ont surgi les problèmes des frontières des diverses républiques de Yougoslavie et du mélange des diverses ethnies dans celles-ci, à l'exception de la Slovénie. En effet, cette république se caractérise par une population homogène de 90% de Slovènes, par une économie florissante et par de bonnes relations avec les pays voisins ainsi qu'avec les autres républiques de Yougoslavie. Preuve en est le consensus qui s'est dégagé à la suite de leur déclaration d'indépendance de décembre 1990 et du retrait des troupes fédérales.

A la question de la contribution de la Suisse, la Délégation suisse a rappelé, qu'à son avis, une solution au conflit serait d'admettre le principe de la territorialité, tel qu'il est appliqué dans notre pays depuis plus d'un siècle et qui nous a permis de vivre en paix et harmonie depuis lors. En outre, le Conseiller national Sager avait fait des propositions de solutions à la présidence collégiale fédérale en 1989 déjà, mais celles-ci ont été malheureusement rejetées par les intéressés. La Commission des affaires étrangères, par la bouche de son président, le Conseiller national Bundi, a proposé d'inviter une délégation parlementaire yougoslave pour un séminaire d'une semaine en Suisse sur le problème des minorités. ou une visite d'une délégation suisse en Yougoslavie. Ces deux dernières propositions ont été sujettes à un fort scepticisme de la part de la Délégation slovène. A leurs yeux, il s'avèrerait très difficile de réunir une telle délégation, vu l'imbrication des diverses ethnies dans chaque république et la nécessité impérieuse de convoquer les représentants de toutes ces ethnies afin d'éviter toute susceptibilité et l'échec d'une éventuelle rencontre. En outre, l'état de guerre civile ne permet actuellement pas de se rendre en Yougoslavie et une telle visite serait considérée comme une ingérence dans les affaires intérieures de la Yougoslavie et toute tentative de dialogue et de conciliation serait irrémédiablement vouée à l'échec. Enfin, la situation en Yougoslavie est similaire à celle du Liban et ne semble pas, à première vue, pouvoir trouver un épilogue dans un délai

plus ou moins proche. Vu qu'il n'existe pas pour le moment une solution globale envisageable, une solution partielle pourrait être trouvée par la reconnaissance de l'indépendance de la Slo-
vénie par la Suisse afin que la Slovénie indépendan-
te une fois reconnue puisse servir d'instrument d'interposition
entre les diverses républiques de Yougoslavie.

Quant au rôle que pourrait jouer la Suisse, il devrait être li-
mité à écouter toutes les parties et tous les arguments invo-
qués par celles-ci. Ceci, il est vrai, nécessiterait plusieurs
séances. En revanche, le gouvernement suisse a, selon la Délé-
gation slovène, pris une décision regrettable en excluant la
Yougoslavie des pays de recrutement traditionnel. Il est une
erreur de mettre tous les Yougoslaves dans le même panier et
cette décision risque d'entraîner un flux de requérants d'asile
au lieu d'un apport d'une main-d'oeuvre appréciée et bon mar-
ché. Enfin, cette décision a eu un impact négatif sur la popula-
tion yougoslave.

En conclusion, les deux délégations se sont félicitées de cet
entretien qui a permis de mieux comprendre les positions res-
pectives et l'état de la situation en Yougoslavie. Reste à
espérer une solution à ce conflit interne. Les échanges entamés
se poursuivront à titre personnel.



Louis Magnin



Fachdienst II

An die Teilnehmer
des Treffens mit der
Unterstützungsgruppe für
die internationale Anerkennung
der Republik Slowenien

V. 7.10.1991 in Bern

In der Beilage finden Sie einen Kurzbericht über das obenerwähnte Treffen. An dieser Sitzung haben teilgenommen:

Schweizer Delegation

Präsident

H. Sager

Weitere Teilnehmer

HH. Bundi, Masoni, Mühlemann, Onken

Slowenische Delegation

Präsident

H. Professor Silvo Devetak, Vizepräsident der Unterstützungsgruppe;
Direktor des europäischen Zentrums für ethnische und regionale
Studien der Universität Maribor

H. Bogdan Zeda, Mitglied der Unterstützungsgruppe

H. Joseph von Komlossy, Mitglied der Unterstützungsgruppe

H. Marjan Struna, Mitglied der Unterstützungsgruppe

Frau Bodmer, Liberales Institut, Zürich

H. Baum, EDA

Mit freundlichen Grüßen


A. Aebi

Beilagen